



L'économie au service de la technique

La brochure « Optimiser la production des légumes sous abris »

Saviez-vous, notamment que :

- Plants et emballages sont les premiers postes de dépenses d'approvisionnement pour les cultures sous tunnels ?
- Récolte et conditionnement représentent plus de la moitié du temps de travail à consacrer à une culture sous abris ?

Aujourd'hui, il faut non seulement **produire mais aussi analyser les coûts**, les comparer à des références fiables pour faire, en connaissance de cause, les meilleurs choix techniques et commerciaux. La **réussite économique** d'une culture est liée à l'obtention de la marge sur coûts directs la plus élevée possible, pour un outil et un calendrier de production donnés. **Réduire les coûts n'est un objectif qu'à la condition de ne pas pénaliser le chiffre d'affaires.**

Pour vous accompagner dans vos projets, la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône a réalisé en collaboration avec des agriculteurs et des conseillers maraîchers de la région, une nouvelle édition de la brochure « **Optimiser la production des légumes sous abris** » avec **9 productions : Aubergine, Concombre, Courgette, Fraise hors-sol, Melon, Poivron, Salade, Tomate et Tomate hors-sol.**

Pour chaque production, un **objectif de rendement** est défini : c'est le rendement qu'il est nécessaire d'atteindre du fait des choix techniques et des coûts qui ont été engagés ; cet objectif est **dépendant d'une période de production et d'une durée de récolte**. Aujourd'hui, atteindre cet objectif est dans la plupart des cas une condition nécessaire – mais non-suffisante – d'équilibre financier sur le long terme. L'objectif de rendement pour une production sera influencé par la rotation dans laquelle est insérée cette culture. Nous indiquons certaines successions de cultures envisageables, ainsi que les contraintes qu'elles présentent. Vous trouverez aussi quelques conditions spécifiques de réussite s'ajoutant à des conditions de réussite générales, identiques pour toutes les cultures sous abris, le détail des approvisionnements, temps de travaux et les coûts de main-d'œuvre, calendrier de travail, tableau et graphique des cotations de ces 4 dernières années.

On trouve tout cela dans la brochure « Optimiser la production des légumes sous abris » 2009 !

Pour vous la procurer, n'hésitez pas à contacter Sabine MONTALBANO au 04 42 23 86 22 ou à l'adresse suivante : s.montalbano@bouches-du-rhone.chambagri.fr.

Les Clubs de Progrès

Qu'est ce que c'est ?

Constitué de 6 à 15 agriculteurs qui se retrouvent périodiquement, tout au long de la culture, un Club de Progrès forme avant tout un groupe d'échanges entre agriculteurs et conseillers techniques et économiques. Il permet aux producteurs participants de se situer par rapport aux autres et d'apprécier leurs marges de progrès.

Un objectif : optimiser la conduite de culture afin de maîtriser les coûts de production, et surtout, d'améliorer la marge.

Un Club de Progrès est le fruit d'une collaboration active entre des producteurs et des conseillers de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône. Les membres du Club de Progrès analysent à la fois le résultat économique de la culture et la manière de pratiquer de chaque agriculteur.

Une règle fondamentale : la confidentialité.

Chacun des membres du groupe, agriculteur ou conseiller s'engage à n'utiliser les documents du Club que dans le cadre de celui-ci et à respecter une totale confidentialité. Les documents écrits sont établis de façon banalisée.

Comment ça marche ?

Dans le déroulement du Club de Progrès, il y a plusieurs étapes :

- Chaque agriculteur choisit une à deux parcelles ou groupes homogènes de parcelles, dont il veut suivre précisément les résultats.
- Après avoir décrit les parcelles ou groupes de parcelles choisis, **l'agriculteur note régulièrement les temps passés par type de travail, les approvisionnements utilisés** (engrais, phytosanitaires...), **les informations techniques** (date de traitements, matériel utilisé, état sanitaire,...).
- Puis 3 ou 4 fois dans la campagne, **l'agriculteur fait la synthèse de ces notations et transmet ces informations**. Les chiffres de chacun des producteurs du groupe sont réunis dans des tableaux synthétiques, on vérifie la cohérence des informations, on analyse les différentes données.
- Enfin l'étape clef : **les agriculteurs et les conseillers participant au Club de Progrès se réunissent, 3 à 4 fois durant la campagne**. Lors de chaque réunion, des parcelles des membres du groupe seront visitées, puis à partir des chiffres de chacun des participants, **la discussion se poursuit sur les choix et leurs conséquences techniques et financières**.

Dans un Club, on échange sur tout ce qui concerne les parcelles ou groupes de parcelles sélectionnés. Il ne s'agit pas d'étudier l'ensemble des parcelles, ni l'exploitation dans sa globalité.

Quel intérêt pour vous ?

Les Clubs de Progrès ont, bien sûr, un intérêt individuel pour chacun de ceux qui y participent : lors de la mise en commun, pendant les réunions, **chaque agriculteur comprend où il se situe et comment il peut agir pour faire progresser sa marge** ; les échanges se font en confiance et de façon approfondie.

Les conseillers voient mieux quels sont les éléments déterminants pour la réussite de la culture ; ils voient aussi quelles sont les conséquences économiques des choix techniques possibles ; **ils peuvent donc mieux cibler leurs conseils**.

Des Clubs de Progrès pour quelle production ?

Toute production est bienvenue dans un Club de Progrès, à condition que le nombre de participants soit suffisant. A titre d'exemples, il y a déjà eu des Clubs de :

- Fraise hors-sol ; Tomate hors-sol chauffée ; Légumes sous abris : courgette, aubergine, concombre, poivron, salade, melon et tomate ; Pommes Granny et Gala ; Poire Guyot ; Grandes Cultures : Blé dur, colza et maïs.

Les Clubs de Progrès en 2009

- Le Club Viticulture
- Le Club Grandes Cultures
- Le Club Energie - Tomate hors-sol

Si vous souhaitez :

- des renseignements sur les Clubs de Progrès,
- la création d'un nouveau Club de Progrès
- intégrer un Club de Progrès existant

N'hésitez pas à contacter : Laura BRONDINO,
Chargée d'Etudes et Références technico-économiques
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
22 avenue Henri Pontier - 13626 Aix-en-Provence cedex 1
Tél. 04 42 23 86 70 - fax. 04 42 23 81 04
Mail : l.brondino@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Edito

Avec les récentes chutes de neige, de nombreux producteurs maraîchers se retrouvent dans une situation délicate avec plusieurs tunnels écroulés. Ils auront donc sous peu, des décisions difficiles à prendre et pour cela, ils auront besoin d'éléments chiffrés pour appuyer leur réflexion. Ainsi, cet événement catastrophique pour l'agriculture du département rappelle plus que jamais qu'il est indispensable d'avoir des éléments techniques et économiques à disposition pour choisir les orientations de son exploitation, mais aussi pour produire au mieux. En effet, aujourd'hui il faut non seulement produire, mais aussi analyser les coûts, les comparer à des références fiables pour faire les meilleurs choix techniques et commerciaux, en connaissance de cause.

Ainsi le mois dernier, nous vous présentons les références technico-économiques réalisées au sein de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône : références à l'échelle de l'exploitation (références par système d'exploitation) et d'un atelier de production (références par production). Aujourd'hui, pour vous accompagner dans vos projets agricoles, nous vous présentons la toute nouvelle brochure « Optimiser la production des légumes sous abris », dont la dernière édition est sortie début février. Elle vous permettra d'avoir des bases concrètes pour vos réflexions, sur neuf productions phares du département.

En plus de ces références, nous proposons à la Chambre d'agriculture des groupes d'échanges sur les données techniques et économiques entre agriculteurs et conseillers : les Clubs de Progrès. Ces groupes permettent de réunir producteurs et conseillers afin de discuter ensemble des choix techniques réalisés ou envisageables et de leurs répercussions économiques sur la parcelle. Parce que le développement et à la pérennisation de vos activités est une de nos priorités, nous mettons l'économie au service de la technique, notre savoir-faire et notre énergie à votre disposition.

André BOULARD

Président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône